

DICRIM

Le DICRIM est en ligne sur
www.villeveque.fr



En cas de sinistre, garder son calme, se mettre à l'abri, écouter la radio, locale ou nationale...

LES NUMEROS UTILES

Mairie : 02 41 69 51 15
Météo : 08 92 68 02 49
Pompiers : 18 (fixe) 112 (p)
Samu : 15
Police : 17

LES SITES UTILES

www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
www.meteofrance.com/fr

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES.

Il s'agit des risques liés au transport des matières dangereuses. Les produits transportés peuvent être inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs. Certains produits couramment transportés créent des risques comme le gaz, les produits pétroliers, ou tout simplement certains produits vendus dans les commerces.

AVANT.

S'informer des risques encourus et des mesures de sauvegarde (plaquette réunions),
Disposer d'un poste de radio à piles,
Avoir à disposition le matériel nécessaire au confinement (adhésifs, isolants, ...),

PENDANT.

Si vous êtes témoins : baliser les lieux du sinistre, faire éloigner les personnes, ne pas fumer,
Donner l'alerte,
Se confiner dans un bâtiment le plus proche,
Ecouter la radio.
Attendre les consignes de sécurité.

DICRIM

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs.



Document à conserver

Villeveque tire son histoire de sa rivière le Loir. Elle a su en prendre le meilleur mais aussi en supporter le pire. En période de crue, le Loir représente en effet un risque qu'il est important de connaître pour bien s'y préparer. D'autres risques existent sur la commune et ce document, le Document d'Information sur les Risques Majeurs, le DICRIM, a pour but de les recenser et de prescrire quelques gestes et attitudes pour en minimiser les effets. Prenez quelques instants pour lire ce document et ranger le soigneusement afin de pouvoir le consulter si besoin.

Votre maire, Jeannick BODIN

RISQUE INONDATION

Le risque inondation provient essentiellement des crues du Loir. Il concerne un périmètre délimité dans un document le PPRi, consultable en mairie. Les crues du Loir ne sont pas brutales et laissent aux habitants le temps de prendre les précautions d'usage.

AVANT

Suivre les prévisions de crues
Disposer d'un poste radio à piles,
Amarrer les cuves, mettre le mobilier hors d'eau, rassembler papiers, argent, médicaments assurances et mettre en lieu sûr, faire une réserve d'eau potable et d'aliments, mettre les animaux à l'abri.

PENDANT

Fermer portes, fenêtres, aérations,
Couper les alimentations gaz et électricité,
Ecouter les radios locales et s'informer sur la crue,
Attendre les consignes des autorités, maire, préfet, pompiers,

APRES

Ventiler les pièces,
Ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des installations par un professionnel,
Chauffer dès que possible,
Faire l'inventaire des dommages,
Prévenir l'assurance,

La prévision des crues est organisée par le Préfet dans notre département. Vous pouvez consulter le site suivant : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ou appeler la Préfecture au

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN (en raison d'anciennes carrières de calcaire)

Ce risque peut survenir brutalement dans les zones concernées localisées sur le Plan Local d'Urbanisme consultable en mairie.

Effondrements, glissements.

AVANT : s'informer des risques encourus et des mesures de sauvegarde

PENDANT : Evacuer les bâtiments, S'éloigner de la zone dangereuse, Rejoindre les lieux de regroupement.

APRES : Avant de regagner votre habitation, s'assurer de la disparition de tout risque notamment sur la solidité des bâtiments.

RISQUE TEMPÊTE

Le risque tempête est un des risques les plus violents. Il existe sur l'ensemble du territoire national et l'information de la population est fait au niveau national.

AVANT : Veiller à l'entretien régulier de son patrimoine, bâtiments et arbres, Suivre les prévisions météo, Rentrer les objets susceptibles d'être emportés, bâches, échafaudages, Rentrer bêtes et matériels, Annuler sorties.

PENDANT : Rester à l'abri, se déplacer au minimum, se renseigner sur l'état des routes.

APRES : Suivre la météo, Evaluer les dangers, réparer ce qui peut l'être, Evaluer les dommages.